

Avenue de Vilvoorde, 304
1130 Bruxelles - Belgique
tél : 0032 2 242 17 45
Fax : 0032 2 245 88 41
e-mail :info@ccb-bruxelles.be



Bruxelles, le jeudi 5 mars 2015

OBJET : Lettre d'adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies

Cher Monsieur Le Secrétaire-Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que CCB soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits internationaux du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, la culture commerciale, et nos modes opératoires.

Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients. Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons publics les résultats de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion.

Mr le Directeur Didier GIOT est la personne qui sera chargée des contacts futurs avec le bureau du Pacte Mondial à New-York.

Meilleures salutations,

Claude LAMBERT

Chantier de Créosotage de Bruxelles

Avenue de Vilvoorde 304
B-1130 Bruxelles
Tél. +32(0)2.242.17.45
Fax +32(0)2.245.88.41
info@ccb-bruxelles.be

Administrateur délégué de CCB